### **CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 13 octobre, le Conseil Municipal s'est réuni à vingt heures, sous la présidence de Mr Jean-Marie MOTTE, Maire.

Convocation: 3 octobre 2020

## Étaient présents :

Mesdames GAVELLE, MASQUELIN, MORIN et VANPOUILLE Messieurs BLOT, GODIN, FOURNIER, LINSEELE, TESSIER, et BERTIN Antoine.

Me Sophie MORIN est nommée secrétaire de séance.

Lecture du compte-rendu de la réunion extraordinaire du 10 juillet 2020 (élections délégués élections sénatoriales), aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

# ACQUISITION PARCELLES CADASTREES D 326, 328 et 329, rue du Thuit

Monsieur le Maire rappelle le projet de la municipalité de mettre en valeur le centre bourg en réalisant une construction à mettre en location pour toute utilisation : logement, commerce ou artisanat...

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en vente du terrain situé 1 rue du Thuit, cadastré section D 326, 328 et 329 pour une superficie de 1 005 m², correspondant aux besoins de la commune pour réaliser son projet. Monsieur le Maire propose de procéder à cette acquisition. Toutefois, compte-tenu du délai nécessaire à la mise en œuvre du projet d'aménagement rendant nécessaire une période de réserve foncière,

Monsieur le Maire propose l'intervention de l'Établissement Public Foncier de Normandie en lui confiant la négociation avec le propriétaire.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

DÉCIDE l'acquisition des parcelles cadastrées section D 326, 328 et 329 pour une contenance de 1 005 m², DEMANDE l'intervention de l'Établissement Public Foncier de Normandie pour procéder à cette acquisition et constituer une réserve foncière,

S'ENGAGE à racheter le terrain dans un délai maximum de cinq ans,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec l'EPF Normandie

#### STATIONNEMENT TAXI

Suite à la demande de Me Darbo au 6 rue du Parc, Monsieur le Maire fait part au conseil du projet de créer une « ADS » (autorisation de stationnement) sur la commune.

Une note explicative est distribuée aux conseillers.

Sur le principe, le CM donne son accord pour une seule place, la localisation sera précisée ultérieurement.

## **SUBVENTIONS pour PROJETS en 2021**

Rappel: fonds de concours SNA pour des projets < 20 000 €

Quelques idées sont émises : aménagement salle des associations, éclairage et chauffage de la salle polyvalente, toiture mairie, toiture côté est école + isolation, circulation piétonne rue Chevreuse / Place église.

Le Conseil Municipal charge et donne pouvoir à Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'octroi de subvention suivant les meilleurs plans de financement présentés.

## ETAT DE NON VALEUR

La trésorerie de Vernon a fait part à la commune d'un état de non-valeurs pour la somme de 2,00 € provenant de la CAF. Cette somme étant inférieure au seuil de poursuite, ce sera une perte et fera l'objet d'un mandatement au compte 6541.

Le conseil Municipal, considérant la créance minime, confirme la demande de la Trésorerie de Vernon.

## DELEGUES COMMISSION CONTROLE LISTE ELECTORALE

		~ upp
Conseiller Municipal	Thierry BLOT	Jacques FOURNIER
Délégué du Préfet	Guy BERTIN	Martine HOUARD
Délégué Tribunal	André TAILLIEU	Anne-Marie FRIEDMANN

Suppléant

Titulaire

## Lecture tableau avancement des projets 2020

### SITE INTERNET HEUBECOURT-HARICOURT

Actuellement, le site est en refonte.

### **URBANISME**

Monsieur le Maire informe que la commune a répondu négativement aux demandes de droit de préemption pour les ventes des maisons : 14 rue St Gilles (M. Daligault), 1 Impasse Belle (F. Bequet), 17 rue Taurin Cahagne (GAEC Gavelle), 4 rue de la Croix de Pierre (Adast)

### **COMMISSIONS**

- Environnement et cadre de vie : l'animatrice est Sophie Morin
- SNA : vote des différentes commissions, remboursement de 20 € sur les transports scolaires en raison de la COVID. Représentant SNA pour le SIEVN est Sophie Morin
- SIVOS : 2 classes à Heubécourt et 2 classes à Tilly
- SIEGE : installation nouveau bureau : 3 nouveaux Vice-Présidents
- SIGES : installation des élus.

# APPROBATION DECISION COMMISSION SOCIALE pour AIDE ENTERREMENT de Julien RIOU

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la décision de la commission sociale suite aux réunions des 21 septembre 2020 et 30 octobre 2020.

Après étude du dossier, à savoir le coût de l'enterrement et les ressources des foyers (Riou et Bertrand) et aides octroyées, la commission sociale a décidé d'allouer une aide de 1 000 € équivalente à environ 15% des frais de caveau et cérémonie.

Cette somme de 1 000 € sera versée directement par virement aux Pompes Funèbres Berthelot à Vernon. A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette décision et donne pouvoir à Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives relatives à cette aide.

### **INFORMATIONS**

- Sénatoriales : Sénateurs élus : Hervé Maurey, Kristina Pluchet et Sébastien Lecornu (place à Nicole Duranton)
- Fauchage: 2 passages en 2020
- 3 Décès dernièrement : MC Bedin, R. Bravard et J. Riou
- Attributions compensatrices : la juridiction n'a pas donné un verdict en faveur d'une partie. Les frais seront à la charge de chaque demandeur respectif.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Haie centre équestre Me Renault
- Traversée au niveau du transfo à Coupigny s'est enfoncée.
- Panneau affichage Coupigny, voir pour changer la « vitre »..
- Me Riou en arrêt maladie est remplacée par Me Lefrançois

« L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15 »